

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11073**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur en communication visuelle

Nouvel intitulé : Concepteur en communication visuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

ATEP Leconte (Paris collège of art)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur visuel exerce ses activités dans les trois domaines suivants : • le design graphique appliqué à l'image imprimée : Son intervention s'appuie sur différents supports imprimés, numériques et interactifs : de la communication papier à Internet. Il travaille à la conception visuelle de campagnes publicitaires et d'identités de marques (logotype, univers visuel). Une autre de ses attributions consiste à établir l'aspect graphique des documents d'une entreprise (éditique). Sa maîtrise des règles du métier est complète : mise en page, choix typographique, spécifications d'images, qualité des supports. Une démarche conduite dans le respect de l'univers graphique défini avec le commanditaire.

• Le design graphique appliqué au multimédia et à l'audiovisuel :

Pour l'élaboration d'un site web et de projets en ligne (publicités, blogs marketing, e-magazines), le concepteur visuel en établit les menus, le style des interfaces et leur unité graphique. Réalisateur d'images en mouvement (clips publicitaires, génériques, habillage de chaînes TV, DVD-Rom, jeu vidéo, images appliquées au web et aux mobiles), il doit définir les contenus et l'architecture du scénario. Pour ces deux activités, il doit s'attacher à rendre attrayant et intelligible leur univers visuel.

• Le design graphique appliqué au volume et à l'espace :

Sur des supports en trois dimensions, le concepteur visuel apporte sa maîtrise du dessin et de la perspective et intervient au moyen de symboles graphiques et de décors. Il conçoit des objets et des espaces de communication servant au conditionnement (emballage), à la présentation et à la mise en scène des produits (présentoir, vitrine, stand, muséographie). À l'information et au repérage dans les lieux publics (signalétique). À la mise en forme des décors et effets spéciaux pour les films publicitaires, expositions, défilés de mode et lancements de produits.

Le titulaire possède les aptitudes et compétences suivantes: - Connaît et maîtrise les sources d'information et de documentation nécessaires à l'élaboration d'un projet.

- Maîtrise les contraintes et les directives d'un programme ou d'un cahier des charges.
- Connaît et maîtrise différents médias et canaux de diffusion, leur pertinence, leur compatibilité, leur mode de production.
- Maîtrise un concept visuel dans sa globalité et les moyens et ressources créatifs conduisant à sa mise en oeuvre
- Connaît et maîtrise un ensemble de contenus esthétiques et de traits stylistiques relevant de la culture de l'image.
- Connaît et maîtrise le message visuel en termes de sémiologie et de rhétorique de l'image.
- Maîtrise différents moyens et techniques d'expression et de représentation comprenant les outils et procédures graphiques, infographiques, volumétriques et de mise en espace
- Maîtrise l'argumentation de projet en s'attachant à en définir les objectifs, la signification, le processus, le coût.
- Maîtrise la gestion de projet dans le travail en équipe en faisant preuve d'autonomie dans les responsabilités rencontrées.
- Maîtrise le contenu de son portfolio (book) papier et numérique, en visant la présentation d'un ensemble de réalisations variées et achevées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités - design graphique appliqué à l'image imprimée : - Agences de communication publicitaire, interactive, événementielle, institutionnelle, de packaging, d'identité visuelle, de signalétique

- Ateliers et studios de création graphique, de film d'animation
- Entreprises de presse, de l'audiovisuel, de post-production, du multimédia et de l'Internet
- Services création et communication intégrés à une entreprise, un organisme

Secteurs d'activités - design graphique appliqué au multimédia et à l'audiovisuel :

- Ateliers et studios de création graphique
- Agences web et de communication interactive
- Entreprises de l'audiovisuel, de production de films d'animation et de post-production cinéma et TV
- Services multimédia des agences de communication publicitaire, événementielle, institutionnelle, presse
- Services web, dont recherche et développement, intégrés à une entreprise
- Sociétés éditrices de produits multimédia et jeux vidéo

Secteurs d'activités - design graphique appliqué au volume et à l'espace :

- Agences de design (produit, packaging, environnement, identité visuelle, signalétique)
- Ateliers spécialisés dans l'agencement des espaces publics commerciaux et culturels
- Ateliers de réalisation de décors, d'effets spéciaux, d'événements pour spectacle, publicité, mode, boutique
- Studios et plateaux de tournage, studios d'animation volume, de photographie
- Scènes de spectacles construites en extérieur

Les professionnels occupant ces emplois sont, soit : - Salariés pour le compte d'une entreprise de communication, un prestataire spécialisé, le département intégré d'un annonceur ou d'une institution ;

- Indépendants avec leur propre clientèle, ou freelance en réseau auprès des agences de communication conseil et interactives ;
- Intermittents du spectacle sur des missions temporaires pour le compte d'employeurs multiples.

Secteur design graphique appliqué à l'image imprimée :

- Directeur artistique / Chef de projet
- Designer graphique / Graphiste
- Infographiste arts graphiques

Secteur design graphique appliqué au multimédia et à l'audiovisuel :

- Directeur artistique
- Chef de projet multimédia / Concepteur multimédia / Designer multimédia /
- Infographiste des effets spéciaux / Motion graphic designer / Web designer

Secteur design graphique appliqué au volume et à l'espace :

- Directeur artistique
- Designer espace / Designer produit / Designer en signalétique / Designer volume / Display designer /
- Concepteur scénographe / Model maker / Plasticien volume

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- 1- Composante recherche dite « carnet de route » : 2- Composante développement du « projet de communication visuelle » :
- 3- Composante de « présentation » : orale ; spatiale
- 4- Composante « stages en entreprise » :
- 5- Composante « portfolio » :

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de délibération : attribution du diplôme par jury mixte enseignants / professionnels // attribution de mentions 75% de professionnels et personnalités extérieurs dont le président du jury
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Concepteur en communication visuelle avec effet au 22 janvier 2010, jusqu'au 22 janvier 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

contact@atep.fr

Lieu(x) de certification :

16 bis, avenue Parmentier - 75011 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ATEP-LECONTE - 16 bis, avenue Parmentier 75011 Paris

Historique de la certification :

Certification précédente : [Concepteur en communication visuelle](#)

Certification suivante : [Concepteur en communication visuelle](#)